



*Paris, le 12 mars 2026*

## COMMUNIQUE

### **AEFE : je demande la suspension des décisions du Conseil d'administration du 18 décembre**

Réuni le 11 mars, le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) a pris connaissance du bilan financier de l'Agence pour l'année 2025. Celui-ci fait apparaître un excédent de 3 millions d'euros.

Ce résultat contraste fortement avec les prévisions alarmistes présentées en décembre dernier. Lors du conseil d'administration exceptionnel du 18 décembre, l'administration avait annoncé un déficit de 59 millions d'euros pour justifier l'adoption dans l'urgence de mesures financières lourdes pour le réseau.

Ces décisions — notamment le transfert vers les établissements de charges jusque-là assumées par l'Agence — avaient été adoptées contre l'avis des parlementaires, des représentants des parents d'élèves et des personnels siégeant au conseil d'administration.

Les informations présentées hier changent profondément la donne. **Dans ces conditions, je demande la suspension immédiate de l'application des décisions prises par le CA de l'AEFE le 18 décembre.**

Ces mesures engagent des transformations structurelles importantes pour le réseau de l'enseignement français à l'étranger. Elles ont des conséquences directes pour les établissements, pour les personnels et pour les familles. Elles ne peuvent être maintenues sur la base de prévisions budgétaires qui ne se vérifient pas.

Par ailleurs, le Premier ministre a confié à notre collègue parlementaire de la majorité Samantha Cazebonne une mission de réflexion sur l'avenir de l'AEFE. Si une réforme doit être engagée, elle doit pouvoir l'être dans un cadre de confiance et dans le respect des règles du dialogue démocratique.

Cela suppose de suspendre les mesures prises en décembre.

Sans ce préalable, il ne peut y avoir ni concertation sincère ni débat serein sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger.

Le réseau de l'AEFE mérite une réflexion sérieuse sur son développement, ses missions et ses moyens. Il mérite aussi des décisions transparentes et fondées sur des données budgétaires solides.

Karim Ben Cheïkh,  
Député des Français établis hors de France  
Membre du conseil d'administration de l'AEFE